

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 25097
Numéro SIREN : 790 020 606
Nom ou dénomination : FREE2MOVE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2021 sous le numéro de dépôt 95458

FREE2MOVE SAS

Société par Actions Simplifiée

45, rue de la Chaussée d'Antin

75 009 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

FREE2MOVE SAS

Société par Actions Simplifiée
45, rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS

A l'Assemblée générale de la société **FREE2MOVE SAS**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **FREE2MOVE SAS** relatifs à l'exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 22 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre » mentionnée dans les « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant la reconnaissance du revenu.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons été conduits à examiner les principes appliqués aux immobilisations incorporelles, aux titres de participation et aux créances rattachées aux participations, tels que décrits dans les règles et méthodes comptables et les notes sur le bilan de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 22 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 septembre 2020

**Le Commissaire aux comptes :
SEFAC**


**Représentée par Monsieur Phillippe BLIN
Membre de la Compagnie Régionale de Paris**



COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	3 415 342	1 703 370	1 711 972	1 286 620
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	169 220	150 033	19 187	63 313
Fonds commercial (1)	43 500		43 500	43 500
Autres immobilisations incorporelles	84 550	5 150	79 400	63 400
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	175 784	87 142	88 642	69 894
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15 000		15 000	
Créances rattachées aux participations	2 924 181	2 872 204	51 977	1 639 328
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	956 274		956 274	483 359
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 783 851	4 817 900	2 965 952	3 649 413
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 950 654	1 874 971	3 075 683	1 558 145
Autres créances	578 322		578 322	745 918
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 812 962		1 812 962	7 763 776
Charges constatées d'avance (3)	49 958		49 968	58 832
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 391 897	1 874 971	5 516 926	10 126 571
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	3 662		3 662	5 029
TOTAL GENERAL	15 179 410	6 692 871	8 486 539	13 781 113
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	47 274	47 274
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 008 962	13 008 962
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-11 592 289	-6 052 221
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-7 379 096	-5 540 068
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-5 915 149	1 463 947
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	141 374	30 216
Provisions pour charges		673 516
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	141 374	703 732
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		7 666 348
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 225 185	870 268
Emprunts et dettes financières diverses (3)	9 000 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585 924	1 697 814
Dettes fiscales et sociales	837 674	892 620
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 611 531	
Produits constatés d'avance (1)		486 271
TOTAL DETTES	14 260 314	11 613 321
Écarts de conversion passif		114
TOTAL GENERAL	8 486 539	13 781 113
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 688 766	11 613 321
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 173 045	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	398 502	9 088
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 478 209	3 615 092	11 093 301	6 919 647
Chiffre d'affaires net	7 478 209	3 615 092	11 093 301	6 919 647
Production stockée				
Production immobilisée			1 408 566	840 431
Subventions d'exploitation				11 083
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			85 271	90 241
Autres produits			992	13 538
Total produits d'exploitation (I)			12 588 130	7 874 940
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 624
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			8 832 522	9 008 901
Impôts, taxes et versements assimilés			116 888	58 964
Salaires et traitements			3 393 075	2 037 255
Charges sociales			1 273 943	903 710
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 070 824	553 068
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 819 374	53 119
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			111 158	25 300
Autres charges			13 097	18 392
Total charges d'exploitation (II)			16 630 881	12 660 332
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-4 042 751	-4 785 392
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			31	14
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			677 516	51 082
Différences positives de change			4 768	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			682 315	51 096
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			2 872 204	673 516
Intérêts et charges assimilées (4)			900 820	179 284
Différences négatives de change			6 698	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 779 721	852 800
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 097 407	-801 705
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-7 140 157	-5 587 097

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	18 643	11 656
Sur opérations en capital	640	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	19 283	11 656
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 630	1 889
Sur opérations en capital	254 592	2 739
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	258 222	4 628
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-238 938	7 028
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-40 000
Total des produits (I+III+V+VII)	13 289 728	7 937 692
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 668 824	13 477 761
BENEFICE OU PERTE	-7 379 096	-5 540 068
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	3 600	5 405
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2018 au 31/12/2019

Annexe

**PR+MIER
MOND=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE
ET DE VOS TALENTS.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MHIRI INNOVATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 8 486 539 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 379 096 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/09/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

* Logiciels, concessions et droits similaires : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué: la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Règles et méthodes comptables

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 17 918 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE imputé sur l'impôt sur les sociétés est issu de la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018. Le CICE a été transformé en allègement de charges à compter du 1er Janvier 2019.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Remboursement des OCA

En date du 31 Aout 2019, le président de la société MHIRI INNOVATION a décidé de procéder :

- Le 18 Juillet 2019 au remboursement anticipé total de l'intégralité des OCA2017 appartenant à MAIF AVENIR, représentant un montant total, en principal et intérêts, de 4 263 129.12 euros
- Le 30 aout 2019 au remboursement anticipé total de l'intégralité des OCA2017 appartenant à PSA VENTURES, représentant un montant total, en principal et intérêts, de 4 263 121.94 euros.

Rachat des BSA

En date du 6 Février 2019, l'assemblée générale a autorisé le président à procéder au rachat par la société MHIRI INNOVATION du bon de souscription d'actions dont l'émission a été autorisée par l'assemblée générale du 28 Décembre 2012, et actuellement détenu par SELECT INDEX V, LLC.

Le prix d'achat du BSA est de 250 000 euros.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Changement de méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires

Notre statut d'agent commercial agissant comme intermédiaire transparent suppose que le chiffre d'affaires soit enregistré net des montants reversés aux mandants.

A compter de l'exercice clos le 31/12/2019, le chiffre d'affaires est enregistré net des montants reversés aux mandants. Auparavant, la société appliquait un schéma d'achat revente pour la comptabilisation des opérations passées sur sa plateforme de réservation.

Ce changement de méthode touche la quasi totalité de l'activité de parking là où pour la location de voiture, l'impact est non significatif car la facturation est restée sur un schéma d'achat revente hormis quelques exceptions qui étaient déjà sur un schéma de commissionnement net.

Afin de rendre les données comparable, il convient de retraiter le chiffre d'affaires 2018-2019 pour les comptes 70821001 à 70821004.

Il faut également retraiter le chiffre d'affaires 2017-2018 pour les comptes 70620001 à 70620027 et les achats pour les comptes 60400001, 60400002 et 60400012.

Voir Annexe 1

Ce changement de méthode de présentation n'a pas d'incidence sur le résultat, ni sur les fonds propres.

Annexe 1 changement de méthode

Annexe 1 au changement de méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires

Exercice	2018-2019	2018-2019	2017-2018	2017-2018
Présentation	En net	Achat-revente	Achat-Revente	En net
Chiffre d'affaires	3 050 937,72 €	11 042 915,75 €	5 000 404,00 €	1 492 841,00 €
Montants reversés au mandants	- €	- 7 991 978,03 €	3 507 563,00 €	- €
Solde	3 050 937,72 €	3 050 937,72 €	1 492 841,00 €	1 492 841,00 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 006 777	1 408 566		3 415 342
- Fonds commercial	43 500			43 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	237 770	16 000		253 770
Immobilisations incorporelles	2 288 047	1 424 566		3 712 612
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	10 925			10 925
- Matériel de transport	3 030	14 000		17 030
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 553	48 825	1 548	147 829
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	114 507	62 825	1 548	175 784
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 643 328	1 299 853	4 000	2 939 181
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	483 359	585 106	112 191	956 274
Immobilisations financières	2 126 687	1 884 960	116 191	3 895 455
ACTIF IMMOBILISE	4 529 241	3 372 350	117 739	7 783 851

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 424 566	62 825	1 884 960	3 372 350
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 424 566	62 825	1 884 960	3 372 350
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 548	116 191	117 739
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 548	116 191	117 739

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
Frais de Recherche et développement	3 415 342	3
Frais de recherche	3 415 342	

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	43 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	43 500

Le fonds commercial est composé de trois éléments :

Notes sur le bilan

- Fonds Carnemise : 7500€
- Econopark: 6000€
- Trip N drive : 30 000€

Immobilisations financières

La société MHIRI INNOVATION a constitué la société TRAVELPARK LLC en Mars 2017. Cette dernière a une dette de 2 872 203.99 € envers la société MHIRI INNOVATION en date du 31 Décembre 2019. Compte tenu du développement de l'activité aux Etats-Unis et des perspectives d'évolutions, nous avons constaté une dépréciation de 100% de la créance soit , 2 872 203.99€. Cette dépréciation a été réintégrée fiscalement.

La société MHIRI INNOVATION a constitué la société belge FEE2MOVE BELGIUM en Décembre 2019. Son capital de 5000€ est détenu à 100% par la société MHIRI INNOVATION;

La société MHIRI INNOVATION a constitué la société italienne TRAVELCAR ITALIA SRL en Juillet 2019. Son capital de 10000€ est détenu à 100% par la société MHIRI INNOVATION;

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
FREE2MOVE BELGIUM	5		100,00	5	5	1				
TRAVELCAR ITALIA SRL	10		100,00	10	10	51		90		
TRAVELPARK LLC			100,00			3 350		1 224	-1 433	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Les données relatives à la filiales Travelpark LLC sont libellées en dollars.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	720 157	983 213		1 703 370
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	111 057	44 127		155 183
Immobilisations incorporelles	831 214	1 027 340		1 858 554
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 676	1 499		5 175
- Matériel de transport	2 627	3 216		5 843
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 310	38 770	956	76 124
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	44 614	43 484	956	87 142
ACTIF IMMOBILISE	875 827	1 070 824	956	1 945 696

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 459 390 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 924 181		2 924 181
Prêts			
Autres	956 274		956 274
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 950 654	4 950 654	
Autres	578 322	578 322	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	49 958	49 958	
Total	9 459 390	5 578 935	3 880 455
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	3 330 717
Fournisseurs - RRR à obtenir	14 208
Total	3 344 925

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	4 000	2 872 204	4 000	2 872 204
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	55 597	1 819 374		1 874 971
Total	59 597	4 691 578	4 000	4 747 175
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 819 374		
Financières		2 872 204	4 000	
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
DEPRECIATION DES CREANCES	1 874 971
TOTAL	1 874 971

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 47 274,00 euros décomposé en 47 274 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	25 300	111 158			136 458
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	4 916				4 916
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	673 516		673 516		
Total	703 732	111 158	673 516		141 374
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		111 158			
Financières			673 516		
Exceptionnelles					

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litiges Fanny Brones	25 300		Litige ancien salarié
Litige Dogo Pacome	21 158		Litige ancien salarié
Litige Frontpoint	90 000		Litige avec un fournisseur

La reprise de 673516€ correspond à la dotation relative à la prime de non conversion des OC provisionnée en 2018, reprise suite au remboursement des OC.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 260 314 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	760 300	120 000	560 300	80 000
- à plus de 1 an à l'origine	66 382	17 916	48 466	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	9 000 000		9 000 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585 924	1 585 924		
Dettes fiscales et sociales	837 674	837 674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 611 531	1 611 531		
Produits constatés d'avance				
Total	14 260 314	4 173 045	9 608 766	80 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 066 382			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 601 383			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

La société PSA VENTURES SAS a mis à disposition de la société MHIRI INNOVATION le prêt d'un montant de 6 000 000 € pour une durée commençant le 16 Juillet 2019 et se terminant au plus tard le 15 Décembre 2022. Le prêt est affecté aux besoins de financement

Notes sur le bilan

généraux de la société MHIRI INNOVATION. Le prêt sera remboursé à la date de remboursement du 15 Décembre 2022.

La société PSA VENTURES SAS a mis à disposition de la société MHIRI INNOVATION le prêt d'un montant de 3 000 000 € pour une durée commençant le 20 Septembre 2019 et se terminant au plus tard le 20 Septembre 2022. Le prêt est affecté aux besoins de financement généraux de la société MHIRI INNOVATION. Le prêt sera remboursé à la date de remboursement du 15 Décembre 2022.

Le taux d'intérêts de ces deux prêts est de 0.5%.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	285 835
Intérêts courus à payer	1 424
Dettes provis. pr congés à payer	149 779
Charges sociales s/congés à payer	64 619
Charges sociales - charges à payer	4 202
Formation Pro continue	33 329
Etat - autres charges à payer	63 928
Clients - RRR à accorder	30 228
Total	633 343

Autres informations

Ecarts de conversion

Ecarts de conversion liés à l'évaluation en monnaie nationale euros d'éléments exprimés en monnaie étrangère

	Montant
Ecart de conversion actif	3 662
TOTAL	3 662

Les liquidités immédiates en devises ont été converties sur la base du derniers cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	49 958		
Total	49 958		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	969 739	7 924	977 663
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	6 508 469	3 607 169	10 115 638
TOTAL	7 478 208	3 615 093	11 093 301

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

La crise sanitaire liée à l'épidémie du Coronavirus n'a pas d'impact sur la continuité d'exploitation qui n'est donc pas remise en cause. Parmi les mesures mises en place par le gouvernement, la société MHIRI INNOVATION a mis uniquement en place le chômage partiel.

AUTRES

Apport partiel d'actifs et apport de titres

En date du 1er Septembre 2020, la société PSA AUTOMOBILES SA a apporté à la société MHIRI INNOVATION, l'ensemble des éléments d'actifs et de passif de la branche d'activité mobilité du groupe PSA.

La société PSA Ventures entend faire apport des titres de participations qu'elle détient à hauteur de:

- 100% du capital et des droits de votes dans la société MOBILITY SERVICES FREE2MOVE Paris
- 100% du capital et des droits de vote dans la société FREE2MOVE IBERIA
- 100% du capital et des droits de vote dans la société GHM MOBILE DEVELOPMENT GMBH
- 90% du capital et des droits de vote dans la société PS NORTH AMERICA CAR SHARING SOLUTIONS

Ces opérations permettraient

- de continuer le développement de l'esprit Free2Move au sein des équipes et de donner les conditions d'un esprit entrepreneurial au sein d'un même véhicule juridique et de permettre de développer des compétences d'innovation dans les nouvelles mobilités
- de développer les compétences par une organisation par métier
- de développer une technologie unique qui amènera le meilleur de l'expérience aux clients finaux et clients d'entreprise
- d'accélérer le développement et la notoriété de la marque Free2Move.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 54 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	41	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	13	
Ouvriers		
Total	54	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La dette actuarielle des engagements retraite s'élève à 11 627 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

FREE2MOVE SAS
Société par actions simplifiée au capital de 164.291 euros
Siège social : 45, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS
790 020 606 RCS PARIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt et le trente septembre à dix heures trente minutes, les associés de la société FREE2MOVE SAS, désignée en tête des présentes (ci-après la « Société »), se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, tenue en audioconférence, sans réunion physique, sur convocation faite par le Président de la Société en date du 22 septembre 2020.

DEUXIÈME RESOLUTION
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019, s'élevant à - 7 379 096 €, de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice clos le 31.12.2019 : - 7 379 096 €

- Report à nouveau antérieur : -11 592 289 €

- Total à affecter - 18 971 385 €

- Affectation

- Au poste « Report à nouveau » -7 379 096

Total affecté -> 7 379 096 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise à voix,
est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président

Brigitte COURTEHOUX

